



CANADA

Communiqué

n° 112

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 24 NOVEMBRE 1973

COMMUNIQUÉ CONJOINT RELATIF À LA VISITE DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES EN U.R.S.S.

DU 18 AU 24 NOVEMBRE 1973

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'invitation du Gouvernement soviétique, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a fait une visite officielle en U.R.S.S. du 18 au 24 novembre 1973.

Pendant leur séjour en Union soviétique, M. Sharp et sa suite ont visité Moscou et la côte caucasienne de la Mer noire, ainsi que Kiev et Léninegrad. Ils ont eu l'occasion de voir comment vit le peuple soviétique et de prendre directement connaissance de ses réalisations dans les domaines de l'économie, de la science et de la culture.

M. Sharp a déposé des couronnes sur la tombe du soldat inconnu à Moscou et à Kiev, ainsi qu'au cimetière commémoratif de Peskaryovskoye à Léninegrad. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a été reçu par M. N. V. Podgorny, membre du Politburo du Comité central du Parti communiste d'union soviétique et président du présidium du Soviet suprême de l'URSS, ainsi que par M. A. N. Kossyguine, membre du Politburo du Comité central du P.C. soviétique et président du Conseil des ministres d'U.R.S.S.

Des conversations détaillées ont eu lieu entre M. Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada et M. A. A. Gromyko, membre du Politburo du Comité central du P.C. soviétique et ministre des Affaires étrangères d'U.R.S.S., sur les sujets concernant le développement des relations canado-soviétiques et sur les questions internationales intéressant les deux pays.

Participaient aux entretiens:

Du côté canadien: M. R. A. D. Ford, ambassadeur du Canada en U.R.S.S., M. J. G. H. Halstead, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, M. E. P. Black, directeur général du Bureau des affaires d'Europe du Ministère des Affaires extérieures, M. A. S. McGill, directeur général du Bureau des Affaires d'Afrique et du Moyen-Orient et d'autres hauts fonctionnaires;

Du côté soviétique: M. S. P. Kozyrev, sous-ministre des Affaires étrangères d'U.R.S.S., M. A. H. Yakovlev, ambassadeur d'U.R.S.S. au Canada, M. V. P. Suslov, membre du Collège du ministère des Affaires étrangères d'U.R.S.S., et d'autres hauts fonctionnaires.

Les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère de franchise, de cordialité et de compréhension mutuelle, conformément à l'esprit des relations de bon voisinage qui existent entre le Canada et l'U.R.S.S.

Les deux parties ont pris note avec satisfaction du développement soutenu des relations canado-soviétiques dans ces dernières années, ainsi que de l'impulsion donnée à ce développement par l'échange de visites en 1971, entre le très honorable P. E. Trudeau, Premier ministre du Canada, et M. A. N. Kossyguine, membre du Politburo du Comité central du P.C. soviétique et président du Conseil des ministres d'U.R.S.S. Elles ont souligné le fait que les accords et les dispositions intervenues en 1971 ont placé les relations entre le Canada et l'U.R.S.S. sur la base des principes d'une coopération pacifique et mutuellement bénéfique. Ils ont constitué une base solide et constructive pour la poursuite du développement général des relations canado-soviétiques dans les domaines de la politique étrangère, du commerce, de l'économie, de la science et de la technologie, ainsi que dans les domaines de l'enseignement et de la culture.

Les deux parties ont particulièrement constaté l'utilité du Protocole canado-soviétique de consultations du 19 mai 1971. S'inspirant des buts de ce protocole, ils se sont déclarés favorables à un emploi plus étendu et régulier de ces possibilités, pour le développement des consultations politiques sur les questions internationales importantes d'intérêt commun et sur les questions concernant leurs relations bilatérales.

Les deux parties ont confirmé leur intention de poursuivre leurs efforts, dans un esprit de réciprocité et dans le sens de mutuels avantages, en vue de donner un contenu accru aux ententes et aux accords existant entre les deux pays, et d'entendre leur collaboration dans divers domaines.

Les deux parties ont constaté avec satisfaction le développement des contacts entre les chefs de gouvernement et hommes politiques des deux pays, entre représentants du commerce, de la science, et de la technologie, de la culture, et des organismes non gouvernementaux ainsi que ceux entre touristes. Les deux parties ont exprimé leur commune intention d'approfondir ces contacts davantage.

Les deux parties ont passé en revue les progrès réalisés dans leur commun effort pour élargir leur coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique, suivant l'Accord de coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, signé le 27 janvier 1971. Il a été convenu que la mise en pratique des dispositions prises à Moscou, en octobre lors de la troisième session de la commission mixte, devrait conduire dans un proche avenir à des résultats économiques concrets à l'avantage des deux parties. Les deux parties estiment en outre qu'il existe de grandes possibilités de développer encore à l'avantage de chacun les relations commerciales entre le Canada et l'U.R.S.S.

Les deux parties ont constaté avec plaisir que les échanges et la coopération dans les domaines scientifiques, culturels et autres, s'étaient accrus et amplifiés grâce à l'Accord général sur les échanges entre les deux pays. Elles ont souhaité voir des résultats positifs aux travaux de la Commission mixte instituée d'après cet accord, et dont la deuxième session, prévue pour le mois de décembre à Ottawa, aura pour objet d'établir un commun programme d'échanges pour 1974-1975. Confirmant l'importance attachée aux régions arctiques du Canada et de l'U.R.S.S., les deux parties ont reconnu la présence de possibilités d'une collaboration accrue dans ce domaine, sur la base de leurs intérêts réciproques.

Les deux parties ont exprimé l'espoir que les négociations pour un accord sur la navigation maritime entre le Canada et l'U.R.S.S. auraient une issue favorable.

Dans leur échange de vues sur les questions internationales, les ministres ont exprimé leur conviction que la tendance déterminante dans le développement présent des relations internationales, est le processus profond de diminution de la tension, de consolidation de la sécurité et de coopération pacifique entre Etats. Ils ont exprimé l'intention des gouvernements canadien et soviétique de faire en sorte, en toute occasion, de consolider cette tendance, en vue d'assurer une paix stable et durable.

Les deux parties ont convenu que la première phase de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui eut lieu à Helsinki, avait

constitué une bonne base pour la deuxième phase de négociations qui se tient actuellement à Genève. Elles attachent une grande importance à ces négociations et estiment nécessaire qu'elles se poursuivent dans un esprit constructif et de façon positive. Le Canada et l'U.R.S.S. ont réaffirmé leur disposition à contribuer à l'achèvement et la réussite, dès que possible, de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, et ils ont exprimé le souhait que la Conférence atteigne le but de renforcer la paix et la sécurité et d'étendre la coopération et les contacts entre les personnes en Europe. Elles estiment que l'accomplissement réussi de la deuxième phase de la Conférence devrait permettre que la dernière phase de celle-ci se tienne à un très haut niveau.

Les deux parties ont noté avec satisfaction l'ouverture à Vienne, le 30 octobre, des négociations sur la réduction mutuelle des forces et armements et les mesures associées, en Europe centrale. Elles ont convenu que ces négociations constituaient un élément important du processus continu de diminution de la tension et de coopération croissante en Europe. Elles estiment que la condition indispensable, pour arriver à des décisions acceptables à chacun, dans ces négociations, est d'observer exactement le principe du maintien inaltéré de la sécurité pour tous les pays participants.

Les deux parties ont confirmé leur adhésion à l'objectif de réaliser un désarmement général et complet s'appliquant aux armes à la fois nucléaires et classiques, sous un contrôle international strict et efficace. Elles estiment nécessaire que d'autres mesures pratiques soient prises pour mettre fin à la course aux armements et parvenir au désarmement, notamment à l'égard des armes de destruction massive, -- nucléaires, bactériologiques et chimiques. Parmi les réalisations importantes dans ce sens, figurent le traité d'interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, le traité de non-prolifération des armes nucléaires, et la convention interdisant la production, le développement et le stockage d'armes bactériologiques (biologiques) et chimiques, et réclamant leur destruction. Le Canada et l'U.R.S.S. appuient entièrement les efforts du Comité du désarmement pour hâter la conclusion d'un accord interdisant le développement, la production et le stockage d'armes chimiques et réclamant leur destruction. Il est dans l'intention des deux parties de continuer d'appuyer l'adoption d'autres mesures de désarmement partiel. Elles ont convenu que la réunion d'une conférence mondiale sur le désarmement, en temps opportun, serait utile à l'étude des questions de désarmement dans leur ensemble.

Les conversations ont donné lieu à un échange de vues constructif sur la proposition présentée par l'U.R.S.S. aux Nations Unies, visant à la réduction de 10% des crédits militaires des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, et à l'affectation d'une partie de cette économie à l'aide aux pays en voie de développement.

Relativement à la situation au Moyen-Orient, les deux parties ont exprimé leur satisfaction à l'égard du cessez-le-feu et de l'arrêt des opérations militaires dans cette région. Les ministres ont également exprimé le désir du Canada et de l'U.R.S.S. de favoriser, de concert avec d'autres pays, l'instauration au Moyen-Orient d'une paix juste et durable sur la base

de l'application prompte, immédiate et ininterrompue par toutes les parties au conflit, des résolutions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, à savoir les résolutions 242 de 1967, et 338, 339 et 340 de 1973.

Les deux parties sont d'avis que la décision du Conseil de sécurité d'envoyer, sous sa direction, une force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, devrait contribuer à normaliser la situation dans cette partie du monde conformément aux décisions du Conseil de sécurité. Les deux parties ont exprimé leur volonté de faire en sorte de rendre plus efficace l'Organisation des Nations Unies, sur la base du strict respect de la charte. Les deux parties estiment que les principaux efforts des Nations Unies doivent tendre au maintien de la paix et de la sécurité internationale et à l'élargissement d'une coopération profitable entre les Etats.

Après un échange de vues sur la question de la prochaine Conférence sur le droit de la mer, les deux parties ont indiqué qu'elles étaient en faveur de la résolution des problèmes qui seront étudiés à "l'échelle internationale" à cette conférence, eu égard aux intérêts de tous les Etats.

Le Canada et l'U.R.S.S. procèdent du fait que le développement des relations amicales et de la coopération entre les deux pays répond aux intérêts des peuples canadien et soviétique, et constitue une contribution importante à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde. A l'issue des discussions, M. Sharp a exprimé sa satisfaction et sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux qu'il avait reçu en U.R.S.S., et il a fait au Ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S., M. Gromyko, l'invitation de visiter le Canada à une date mutuellement convenable. L'invitation a été acceptée avec plaisir.